Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 55 (1923-1925)
Heft: 213

Artikel: Le Cétérach dans le canton de Vaud
Autor: Moreillon, M.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-271276

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Cétérach dans le canton de Vaud

PAR

M. MOREILLON,
inspecteur forestier.

Les Flores suisses de Godet, Gremli et Wilczek indiquent que le Cétérach (Asplenium Ceterach L.) se trouve dans les murs et rochers de plusieurs cantons, sans mentionner si cette fougère a une préférence marquée pour tel ou tel sol.

Ayant à plusieurs reprises trouvé cette plante sur les roches cristallines des Alpes et seulement dans les vieux murs du Plateau et du Jura Vaudois, je mettais en doute sa présence sur les rochers calcaires du Jura.

En 1902, j'appris par M. F. Comte, inspecteur forestier à Yverdon, que le Cétérach existait dans la forêt cantonale de Seyte, au bord de la route, entre Concise et Vaumarcus [1], sans spécifier s'il s'agissait d'un mur ou d'un rocher [2]. Je n'attachais pas grande importance à cette station, sachant que M. de Buren, de Vaumarcus, avait, au milieu du siècle dernier, introduit une quantité de plantes dans les environs de cette localité, dont le Cétérach. Ceci est confirmé par M. H. Correvon dans le « Rameau de Sapin » de 1916.

Le 6 juillet 1909, M. le Dr E. Mayor, de Neuchâtel ayant trouvé cette espèce sur les roches calcaires du Bois de l'Hôpital, en amont de cette ville, je fis des recherches dans les divers Herbiers de la Suisse romande, afin de savoir si elle avait été trouvée sur des rochers calcaires. Tous les échantillons provenaient de vieux murs de la région examinée, à l'exception d'un seul récolté sur les rochers en amont de Thoiry, dans le Jura français (Herbier Delessert, Genève).

Ne pouvant vérifier cette station-là, j'admis à ce moment que le Cétérach se trouvait toujours sur les roches cristallines ainsi que dans les vieux murs dont le mortier était à base siliceuse, et qu'il ne se développait pas naturellement sur les roches calcaires.

Cette supposition fut mise en doute lorsque, le 22 mars 1920,

[1] Station disparue lors de la correction de la route en 1920.

[2] Le 21 novembre 1912, M. E. Hess, inspecteur forestier, l'a retrouvée dans un mur en amont de la Lance.

M. Roulet, syndic de et à Fontaines (Vaud), me montra un exemplaire de cette plante dans la fissure d'une roche calcaire du Bois Saint-Jean, en amont du village de Novalles, à 780 d'alt. et à exposition sud-est. Le doute se dissipa lorsque M. le Dr E. Hess, inspecteur forestier à Grandson, me signala, en octobre 1923, une nouvelle station découverte par M. Roulet, sur les rochers calcaires en amont du village de Vugelles, à 820 m. d'altitude, et à proximité de la station précédente. Enfin, peu après je trouvais plusieurs beaux exemplaires entre 750 et 830 m. d'altitude dans la même région.

Je ne connais pas d'autres stations sur les roches calcaires du Jura vaudois, mais bien plusieurs dans les murs, où cette plante est toujours en compagnie des Asplenium Trichomanes et Ruta-muraria.

Jusqu'à mieux informé, je veux admettre que le Cétérach est une fougère qui recherche les sols siliceux et qu'elle se développe naturellement :

1. Sur les roches cristallines des Alpes ;

2. Dans les vieux murs dont les interstices entre les moellons calcaires sont remplis d'un mortier à base de silice ou de terre convenant aux plantes silicicoles (présence du Genista sagittalis L) ;

3. Sur les roches calcaires à très forte déclivité, en amont desquelles se trouvent d'importants dépôts morainiques alpins, dont les sels lessivés par les eaux pluviales, sont transportés jusqu'aux racines des Cétérachs.

Le Cétérach exigeant non seulement de la chaleur, mais aussi une certaine fraîcheur, se trouve toujours du côté du soleil dans les rochers ou murs soutenant des masses de terres, ou bien du côté opposé au soleil si le mur est isolé.

C'est une plante de la région du vignoble qui peut monter jusqu'à 830 m. dans le canton de Vaud, si les conditions oécologiques sont favorables. Dans le canton du Valais, je l'ai trouvée jusqu'à 1180 et 1190 m. en amont de Saillon et de Gampel, qui sont probablement les stations les plus élevées, grâce à leur exposition sud-est et au climat chaud de cette région de la vallée du Rhône valaisan.

N. B. — Ces lignes étaient écrites lorsque, le 22 novembre, j'ai trouvé dans l'Herbier de l'Université de Lausanne, qu'un M. Schmidt

avait, en septembre 1912, récolté cette plante au versant nord des Aiguilles de Baulmes, à l'altitude de 1400 m.

Si cette station existe réellement, et au sujet de laquelle je fais toutes réserves, vu son altitude, son exposition et l'absence de moraine glaciaire alpine, je me vois forcé d'admettre que ... l'exception confirme la règle. M. le Dr Ch. Meylan m'écrit qu'il doit y avoir eu erreur de la part de M. Schmidt en ce qui concerne l'exposition, et suppose que cette plante peut y exister, mais au versant sud des Aiguilles de Baulmes.